

N° 78 du 7 avril 2020

Rédigé par Mathias Déroulède Conseiller ACM et CDA 43

Ce bulletin est réalisé à partir des observations réalisées sur quatre départements en zone montagne : le Cantal, la Haute-Loire, la Lozère et le Puy-de-Dôme, ainsi que des expérimentations menées lors des années précédentes dans la région entre les quatre Chambres d'Agriculture partenaires de l'ACM et ARVALIS – Institut du végétal

AU SOMMAIRE :

- Sécheresse, gelées et stress physiologiques des cultures
- Rouille jaune : surveiller la variété de blé Energo

Sécheresse, gelées et stress physiologique des cultures

L'état général des cultures se dégrade à cause de la sécheresse de plus en plus marquée et des fortes gelées survenues fin mars / début avril. En réaction à ce stress climatique, les feuilles jaunissent, se dessèchent, nécrosent avec l'apparition de taches sur le feuillage.

Ces symptômes ne sont pas provoqués par des maladies foliaires. En cas de stress physiologique, il est inutile de réaliser un fongicide. D'une manière générale, les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables au développement de maladies foliaires telles que la septoriose sur blé ou la rhynchosporiose sur orge d'hiver ou triticale.

Espérons que les pluies reviennent la semaine prochaine pour les prairies et cultures reprennent vigueur !

Rouille jaune : surveiller la variété de blé Energo

Cependant, des attaques de rouille jaune sur la variété de blé Energo ont été signalées dans quelques parcelles du Brivadois. Il convient donc de surveiller de près cette variété. La rouille jaune se manifeste par l'apparition de pustules de couleur jaune / orangée alignées le long des nervures sur le feuillage. En cas de fortes attaques, ces pustules colorent les bottes ou les roues du tracteur !



Foyer de rouille jaune

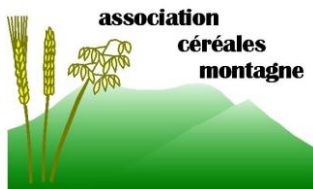


Pustules de rouille jaune sur feuillage

- Référence au Bulletin de Santé des Végétaux n° xx, semaine du xxxx
 Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Les Chambres d'Agriculture de Haute-Loire, du Cantal et du Puy de Dôme sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant phytopharmaceutique, sous le N° IF01762 dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.





BULLETIN TECHNIQUE CEREALES MONTAGNE



Association Céréales Montagne
Immeuble Interconsulaire
16, Bd Bertrand
43012 Le Puy-en-Velay
04.71.07.21.00
Contact @ : mderouled@haute-loire.chambagri.fr

L'Association Céréales Montagne est financée et pilotée par 4 Chambres d'Agriculture départementales : Cantal, Haute-Loire, Lozère et Puy-de-Dôme.



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-LOIRE

Elle bénéficie de l'appui technique d'Arvalis-Institut du végétal et de la participation financière du Ministère de l'Agriculture.



Les **Chambres d'Agriculture** de **Haute-Loire**, du **Cantal** et du **Puy de Dôme** sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de **conseil indépendant phytopharmaceutique**, sous le **N°IF01762** dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA.



En cas de présence de pustules de rouille jaune, prévoir une intervention car cette maladie peut causer d'importants dégâts en peu de temps. Privilégier une intervention avec un fongicide à base de tébuconazole (ex : BALMORA 1 L/ha).

- Référence au Bulletin de Santé des Végétaux n° xx, semaine du xxxx
 Pas de référence à un Bulletin de Santé des Végétaux

Pour plus d'info consultez le [guide des bonnes pratiques phyto](#) et le [guide des pratiques alternatives](#) sur le site de la CA43



www.afnor.org
Conseil-Formation